

LES PRINCIPALES ERREURS COURANTES À ÉVITER EN FRANÇAIS

Le centre d'apprentissage en français du Cégep de La Pocatière est fier de vous présenter une liste d'erreurs courantes en français et la rendre disponible par le biais de l'Intranet à l'ensemble de la communauté collégiale. Elle vise à la fois à procurer aux professeurs un outil qu'ils peuvent distribuer à leurs étudiants afin d'éviter qu'ils commettent involontairement des erreurs et à fournir à la communauté collégiale un outil pratique de référence. Après tout, « un rédacteur averti en vaut deux » : quoi de plus désagréable que de commettre des fautes quand on ignore justement que tel ou tel emploi est fautif ! Cet outil se révèle d'autant plus pertinent qu'il est tiré de l'expérience de correction des professeurs de tous les départements et programmes du cégep, consultés au préalable sur le sujet. Précisons que les rappels grammaticaux qu'elle contient proviennent aussi bien des guides du logiciel *Antidote*, du *Multidictionnaire* de Marie-Éva de Villers que du *Petit Robert*.

Les erreurs recensées ci-dessous peuvent prendre les formes suivantes :

- les impropriétés : emploi impropre d'un mot, spécialement au point de vue du sens.
Ex. « domiciliaire est une impropriété au sens de résidentiel » ;
- les fautes de syntaxe, ou solécismes. Ex. : « pallier *à qqch » au lieu de « pallier qqch » ;
- les barbarismes : mots inexistantes en français. Ex. : aréoport ; prononcer *pognard*, *pognée* ou *pognet* au lieu de *poignard*, *poignée* ou *poignet* ; dire *quéqu'un* pour *quelqu'un*, etc. ;
- les anglicismes lexicaux : mots empruntés tels quels à l'anglais (ex. : kick, game) ou parfois intégrés au système verbal (ex. : chéqué, owné, downloadé, etc.) ;
- les anglicismes sémantiques, aussi appelés « faux amis » : sens correct en anglais, mais pas en français. Ex. : « pamphlet » au sens de « dépliant ». Quand l'emprunt est une expression complète, on l'appelle aussi « calque ». Ex. : Faire *application).
- les anglicismes syntaxiques : constructions propres à l'anglais.
Ex. : « siéger *sur un comité » au lieu de « à un comité » ;
- les anglicismes typographiques.
Ex. : utiliser le symbole anglais de number « # » au lieu de l'abréviation française « n° ».

Notez bien que la chasse aux anglicismes doit demeurer critique : il faut procéder au cas par cas, et éviter de condamner un mot entré dans l'usage. Par exemple, inutile de vous acharner à montrer à vos élèves les équivalents de *smash* et de *match*, puisque *Antidote* accepte *match* comme courant et que le *Multidictionnaire* ne mentionne même plus qu'il s'agissait à l'origine d'un anglicisme, tout en ajoutant que *joute* et *partie* sont deux synonymes spécifiquement québécois... *Le Petit Robert* précise pour sa part que *match* est entré en français depuis... 1820, et *smash* depuis 1893 ! Avant de vous indigner, sachez cependant que le français n'intègre pas n'importe quoi, tout de même : par exemple, dans la page consultée pour *smash* dans le *Multi*, pas moins de sept anglicismes sont condamnés : *skidoo*, *skipper*, *slash*, *slush/sloche*, *sleeping*, *slow motion*, et *snack*.

1. **Abord (*de prime*)** : La locution adverbiale « *de prime abord* » se construit avec la préposition *de*, et non *à*. Pourquoi ? Simplement parce que l'adverbe dont elle découle, *d'abord*, est lui-même composé de *de* + *abord*.

2. **Accents (sur les majuscules)** : Les possibilités limitées des anciennes machines à écrire ont fini par laisser croire qu'il n'était pas nécessaire d'accentuer les majuscules en français. En réalité, cette pratique n'était permise que par la force des choses. De nos jours, avec les caractères presque sans limites que permettent de reproduire les ordinateurs, il n'y a plus de raison de s'en passer (le titre de cette liste le met d'ailleurs en évidence). D'autant plus que certains mots ne se distinguent que par l'accent, au point où le sens de certaines phrases en est affecté : un mets SALE (ou SALÉ ?), BLESSE (ou blessé ?), DERANGE (ou dérangé ?), DECHIRE (ou déchiré), INDIGNE (ou indigné); un dossier CRITIQUE (ou critiqué), le travail ACHEVE (ou achève ?). On peut pousser plus loin encore... Le titre de nouvelle suivant peut être interprété de quatre façons différentes : « Journée sanglante à l'hôpital : UN INTERNE TUE! »

3. **Accessibilité** : Mot souvent employé abusivement au sens d'*accès*. Il faut le plus souvent lui préférer ce dernier, qui a un sens équivalent et qui, surtout, est plus court.

4. ***Appliquer sur ou *Faire une application** : « Appliquer » ou « faire une application », employés dans le sens de « postuler un emploi », de « présenter une demande d'emploi » ou de « poser sa candidature » sont des anglicismes de sens, puisque le verbe *appliquer* existe bel et bien en français, mais il a d'autres sens.

5. ***Les argents** : Employé fréquemment dans la langue courante (y compris dans les médias). On dit « de l'argent » au singulier. Si on tient absolument au pluriel, on dira « les sommes » ou « les montants ».

6. **Agressif** : En français, l'adjectif *agressif* n'a pas le sens d'*énergique*, de *dynamique*, d'*entrepreneur*, d'*accrocheur* ou de *combattif*¹ qu'il revêt en anglais. Dans l'expression « une campagne **agressive* de marketing », il faut le remplacer par l'un ou l'autre des adjectifs qui précèdent, puisque les sens de ce mot en français réfèrent tous aux notions de violence et d'agressivité, au fait de provoquer quelqu'un, de l'attaquer. Une telle campagne ne serait certainement pas payante pour ses promoteurs !

7. **Alternative et possibilité** : En français, une *alternative* est une situation qui comporte deux possibilités opposées, deux éventualités entre lesquelles il faut choisir. Si vous dites « j'ai deux **alternatives* », c'est que vous êtes en réalité placés devant pas moins de quatre possibilités ! En plus, le terme demeure toujours singulier. Ainsi, on dira « l'alternative est claire » et non « les alternatives sont claires ». Ce n'est qu'en anglais qu'on peut mettre *alternative* au pluriel. Enfin, l'expression « en dernière alternative » est une impropiété pour « en dernier lieu, en dernier ressort ».

8. **Avoir trait à** : On écrit bel et bien « en ce qui *a trait* à telle chose », et non pas « en ce qui **attrait* à », l'*attrait* étant ce qui caractérise les personnes ou les choses attirantes ou séduisantes.

¹ Ne sursautez pas : il s'agit ici de l'orthographe rectifiée de ce mot.

9. **Audience et auditoire :** « Audience » désigne la séance d'un tribunal ou l'entretien accordé par un chef d'État, un supérieur, alors que l'« auditoire » est synonyme de public, c'est-à-dire l'ensemble des personnes qui écoutent, qui lisent. Ce n'est qu'en anglais qu'« audience » veut dire « auditoire ».

10. **Au niveau de :** Beaucoup de gens abusent de cette expression dans de nombreux contextes. On ne doit l'employer que lorsqu'on fait référence à un degré d'élévation, à une gradation ou à une idée de hiérarchie. Dans le cas contraire, on pourra le remplacer par *sur le plan de, quant à, en ce qui a trait à, pour ce qui est de, au point de vue de*, etc.

11. **Avenir et futur :** Par contagion de l'anglais, les Québécois tendent de plus en plus à remplacer dans tous les cas « avenir » par « futur » non seulement quand il est un adjectif, ce qui est essentiel (« les données futures que nous colligerons... »), mais aussi quand il est un nom. Quand le nom signifie « ce qui sera », il faudrait utiliser « l'avenir », comme dans « L'avenir nous dira comment ça finira ! »

12. **Bâcler :** Quand je lis un travail et qu'il est peu soigné au point où il devient évident qu'il a été fait à la hâte, je le qualifie de *bâclé*, même si on entend malheureusement encore plus souvent au Québec l'anglicisme lexical *butché* !

13. **Bienvenue :** Calque de *welcome*. À un « merci » bien senti, on devrait répondre « de rien » ou « il n'y a pas de quoi », ou encore « je vous en prie ». Ce faisant, on se conforme d'ailleurs à l'usage des langues latines : en espagnol, à « gracias », on répond aussi « de nada », et non pas « *bienvenido* » ! Par contre, on peut toujours *souhaiter la bienvenue* à quelqu'un, expression tout à fait française.

14. ***Blanc de mémoire :** Quand on oublie quelque chose, en français, on a un « trou de mémoire ». « *Blanc de mémoire* » est une expression calquée sur l'anglais.

15. ***Canceller :** Ce mot existait bel et bien en ancien français, mais c'est par le détour de l'anglais qu'il est revenu au français, des siècles plus tard. Entretemps, on lui avait trouvé l'équivalent « annuler », et « annulation » pour *cancellation*.

16. **Cégep :** Le mot comme la chose sont issus du célèbre *Rapport Parent*. On utilisait au départ l'acronyme CEGEP, pour Collège d'enseignement général et professionnel. Depuis, il s'est tellement répandu dans l'usage qu'on l'a promu au rang de nom commun (il tend donc à se fondre dans le texte sous la forme *cégep*). La question de la majuscule est plus complexe. La [Banque de dépannage linguistique](#) du site Internet de l'OQLF précise ceci : lorsqu'il entre dans la dénomination d'un établissement d'enseignement, dans les textes courants et sans portée juridique, le mot *cégep* conserve la minuscule initiale. Idem s'il désigne un bâtiment et les activités qui s'y déroulent, s'il est au pluriel, s'il est précédé d'un déterminant défini (*un, une, des*) ou d'un déterminant possessif ou démonstratif (*notre, cette, etc.*). Toutefois, la majuscule s'impose lorsque l'établissement est considéré comme une « personne morale » (qu'*Antidote* définit comme un « groupement d'individus auquel la loi reconnaît une existence juridique ») dont on cite le nom officiel dans certains textes (contrat, procès-verbal ou règlement, par exemple). Une institution ou

un service peut aussi choisir de faire ressortir la « personnalité morale » en employant la majuscule. C'est le cas principalement quand la direction s'adresse à ses employés. Ainsi, un étudiant écrira « J'étudie au cégep de La Pocatière », mais la Direction des ressources humaines écrira : « Le Cégep de La Pocatière a procédé à l'embauche de cinq nouveaux professeurs ».

17. ***Centre d'achats** : Calque, on l'aura deviné, de *shopping center*. L'expression appropriée est « centre commercial ».

18. ***Céduler** : Le verbe *céduler* et le nom *cédule* sont des **anglicismes** provenant respectivement de *to schedule* et de *schedule*. On peut remplacer le verbe par « *prévoir, mettre, inscrire, programmer* ou *fixer* une activité à l'horaire ». Quant au nom, on le remplace simplement par *calendrier, horaire* ou *programme*.

19. **Chance (*Prendre une)** : Calque de *to take a chance*. On « *prend* ou on *court* un risque », en français. De la même manière, on ne *prend* pas, mais on « *fait* » une marche, et on ne dit pas *prendre*, mais « *suivre* » un cours.

20. **Censé/sensé** : Deux homophones souvent confondus, mais faciles à distinguer. Est « *sensé* » ce qui a du sens; est *censée* venir une personne qui est supposée venir, qui doit faire quelque chose en principe.

21. ***Charger un montant ou des frais** : On « *demande* » ou on « *fait payer* » mais, en français, on ne charge rien d'autre qu'un fusil, ou encore de la marchandise dans un camion.

22. **Citations mal intégrées** : Bien intégrer des citations est une technique qui facilite grandement le travail de lecture d'un texte. Dans le guide *Pour réussir*, Bernard Dionne donne quelques pages d'exemples et décrit chacun de leurs usages.

23. **Conte, compte et comte** : Un conte est un bref récit merveilleux et divertissant; un compte contient vos économies ou vos dettes. Dans la hiérarchie monarchique, le comte réfère à un statut supérieur au vicomte, mais inférieur au marquis et au duc.

24. ***À date ou jusqu'à date** : Calque de (*up*) *to date*. Remplacer par « *jusqu'ici* » ou « *jusqu'à maintenant* ». Dans le cas de l'expression *être à date*, lui préférer « *être à jour* ».

25. **D'autres** : Ce pronom indéfini contient déjà la préposition *de*, dont l'élosion fait parfois croire qu'un autre *de* est nécessaire, mais c'est faux : « *de d'autres* » est donc à proscrire.

26. **Davantage ou d'avantages ?** : L'adverbe *davantage* en un seul mot est toujours remplaçable par « plus ». Ex. : *Davantage de gens sont venus*. *D'avantages* en deux mots est un nom commun (donc variable) précédé de la préposition *de*. On peut le remplacer par son contraire, soit « *d'inconvénients* ».

27. **Définitivement** : En français, cet adverbe s'emploie au sens de « d'une manière définitive », c'est-à-dire « une fois pour toutes » (ou *irrévocablement, irrémédiablement*). Ce n'est qu'en

anglais que *definitely* est synonyme de *certainement*, de *assurément*, de *tout à fait* ou de *absolument*, termes par lesquels on peut « certainement » (et définitivement, je l'espère !), en français, le remplacer.

28. Dépendamment est un archaïsme employé essentiellement au Québec. Dans les textes officiels, on lui préférera² des termes comme *selon*, *selon que*, *dans la mesure où*, *d'après*, *en proportion de*, *au prorata de*, etc.

29. Divorcer : Autrefois, on disait « se » divorcer, ce qui est illogique... Quand on y pense, on ne divorce pas de soi-même, mais du conjoint ! Par ailleurs, ce verbe s'emploie exclusivement avec l'auxiliaire *avoir*. Ainsi, on dira « Elle a divorcé de son mari ».

30. Donc : Évitez d'employer abusivement cette conjonction, dont l'usage principal consiste à marquer la conséquence ou la conclusion de ce qui précède. Dans cette acception, on peut toujours le remplacer par « par conséquent », ce qui implique la présence d'une relation de cause à effet. Descartes utilisait le *donc* à bon escient quand il a dit : *Je pense, donc je suis*.

31. Dollar : Le symbole « \$ » doit être placé à l'endroit de la phrase qui correspond à sa prononciation, c'est-à-dire à droite du nombre et séparé d'une espace (en typographie, le nom « espace » est féminin). *Ex.* : 37 \$

32. Drastique : Employé au lieu de « radical », « draconien » ou « énergique », cet adjectif est un anglicisme. En bon français, *drastique* est un terme médical qui signifie « purgatif », c'est-à-dire « laxatif » !

33. *Dû à... : Calque de *due to* au sens de « à cause de, attribuable à, en raison de, grâce à, par suite de et vu ». On dira par exemple « En raison du (et non **dû au*) mauvais temps, la course est annulée ». Cette expression est cependant correcte quand elle signifie « causé par » : « Cette inondation est *due aux* fortes pluies ».

34. Éligible/admissible : Bel exemple d'anglicisme sémantique : *éligible* est bien un mot français, mais employé la plupart du temps dans un sens propre à un mot anglais. En français, l'adjectif « éligible » ne s'applique qu'aux personnes qui peuvent être élues (ex. : Ce candidat est *éligible* dans ce comté). Ainsi, on n'est pas **éligible* à un concours (à moins qu'un véritable comité ou groupe de personne ne nous y élise), mais bien « admissible » (soit : « qui peut être admis ») pour décrire, par exemple, l'état de quelqu'un qui doit répondre à une question ou se procurer sa carte de membre pour être *admissible* à un concours.

35. Entre autres (choses) : La locution adverbiale « entre autres » prend toujours un *s* puisqu'un terme générique dénombrable est sous-entendu. *Ex.* : *Il aime, entre autres (légumes, sous-entendu), les carottes*.

36. État : L'État et l'Église prennent la majuscule quand elles réfèrent aux institutions concernées. Ainsi, on écrira « Dans quel état se trouve l'État québécois ? » ou « L'église de mon village fait partie de l'Église catholique ».

² Orthographe rectifiée : un accent grave sur le 2^e « e », pour se rapprocher de la prononciation réelle de ce verbe.

37. **Etc.** : Il s'agit de l'abréviation d'une expression latine qui signifie « et le reste » et s'écrit, au long, soit *et caetera, et cetera* ou, en orthographe moderne, *etcétera* ! Lui ajouter trois points de suspension constitue par ailleurs un pléonasme.

38. **Événement** : C'est après une activité qu'on peut affirmer qu'elle aura été réussie, pas avant ! ainsi, on évitera de dire : « Cet *événement sera exceptionnel », pour dire « Cette *activité*, ce *spectacle*, ce *festival* ». *Événement* a deux sens : « fait marquant » (événement historique) ou « ce qui se produit ; circonstance, situation » (événement insolite).

39. **Extension** : *Antidote* donne trois sens bien français à ce mot, mais le condamne comme un faux-ami autant dans le sens de « poste téléphonique » que dans celui de « rallonge électrique ». Les néologismes ne sont pas toujours condamnables, mais « extensionner » (un délai) constitue pour sa part une impropreté, parce que « prolonger » existe déjà.

40. **Facilités** : Au singulier, le nom, le verbe ou l'adjectif « facilité » existe et revêt plusieurs sens. Mais au pluriel, il s'agit d'un faux ami dans le sens de « installations », « équipements », « services » ou « commodités ».

41. ***Focus, focuser** : Anglicisme au sens de « accent », « centre d'intérêt », « objectif ». Ex. : *On a mis l'accent* (et non le *focus) *sur l'innovation*. **Focuser* est aussi une impropreté au sens de « focaliser », « se concentrer », « porter son attention à ».

42. ***Garder la ligne** : En matière de protocole téléphonique, l'expression **garder la ligne* constitue un faux-ami typiquement québécois quand on lui donne le sens de « rester en ligne » ou « ne pas quitter ».

43. **-isme et -iste** : Ce qui distingue ces deux terminaisons est leur référent. Ainsi, le *socialisme* est un courant de pensée, alors que le *socialiste* désigne plutôt l'individu qui l'exprime !

44. **Item** : Les ouvrages de référence condamnent la plupart des sens qu'on accole au nom *item*. En français, son sens, spécialisé, est limité aux domaines de la linguistique et de la psychologie ! Il ne faut donc pas l'employer à toutes les sauces comme en anglais. Il s'agit d'un anglicisme quand on l'emploie aux sens suivants (tenez-vous bien) : *article*, *produit*, *point* (d'un contrat), *élément*, *rubrique*, *numéro*, *poste*, *sujet* ou *question* !

45. **Majuscules dans les titres** : Les titres d'ouvrages, d'œuvres d'art, les noms de journaux, de périodiques prennent une majuscule au premier nom et éventuellement à l'adjectif et au déterminant qui le précèdent. Il faut éviter de copier la pratique anglaise, qui consiste à mettre des majuscules partout ! (Pratique répandue sur Internet, dans les titres de chanson notamment). Ex. : La chanson *Je veux tout*, d'Ariane Moffat, est en tête des palmarès.

46. **Marier** : Calque de *to marry someone*. Un homme qui « marie » une femme en français est soit son père, soit son tuteur légal, mais pas son fiancé. Ainsi, « un père marie sa fille » ; par contre, un homme « se marie avec » ou « épouse » sa bien-aimée.

47. Marqueurs de relation : Il existe une grande diversité de marqueurs de relation, et bien rares sont les synonymes. Par exemple, il faut apprendre à distinguer les marqueurs temporels, les marqueurs logiques (cause, conséquence, concession, opposition, *etc.*), et ceux qui servent à enchaîner (illustration, explication, résumé). Sur Internet, on en trouve des [listes](#) assez détaillées. Le *Guide littéraire* de Carole Pilote les décrit aussi en détail à la page 20. Attention : la logique du raisonnement veut que « c'est pourquoi » et « tandis que » soient placés à l'intérieur de la phrase et précédés d'une virgule. Ne jamais les mettre en début de phrase.

48. *Mettre l'emphase : En français, on ne met jamais **l'emphase* sur quelque chose, on préfère *mettre l'accent, insister sur, accorder de l'importance à*, etc. Par contre, la langue de Molière reconnaît depuis des siècles l'expression *parler avec emphase*, c'est-à-dire avec grandiloquence, de manière nettement exagérée.

49. Mots pouvant être à la fois noms propres et adjectifs : On parle le grec (nom commun), on mange de la salade grecque (adjectif), mais on parle des Grecs (nom propre). De la même façon, on doit utiliser la majuscule quand on parle des Québécois, Ontariens, des Canadiens, des Américains, des Mexicains, des Français, des Attikameks, des Montagnais ou des Acadiens. Par contre, on utilisera la minuscule quand ces mêmes mots deviennent adjectifs (c'est-à-dire quand ils modifient un nom qui les précède). Ex. : La littérature québécoise, le cinéma français, les traditions amérindiennes, la culture acadienne, etc. Les noms composés comportent une autre particularité : nom commun, on parlera des Canadiens français. Adjectif, de l'histoire canadienne-française.

50. Nombres : en chiffres ou en lettres ? : On écrit les nombres **en chiffres** dans les textes scientifiques, techniques ou statistiques, dans les tableaux, ainsi que dans la correspondance administrative. Exceptions : dans certains contextes toutefois (année, numéro de page, division d'un ouvrage, etc.), le nombre s'écrit toujours en chiffres.

On les écrit **en toutes lettres** dans les cas suivants :

- Dans l'écriture des nombres un à neuf inclusivement;
 - Dans les textes poétiques, littéraires ou à portée juridique;
 - Quand un nombre exprime une durée (âge, nombre d'années, de mois, de jours, d'heures, de minutes, de secondes). Ex. : La traversée dure sept heures. Il a quinze ans.
 - Dans les fractions d'heures suivant midi et minuit : Minuit et quart, midi quarante-cinq.
 - En début de phrase : Quatorze chercheurs ont participé.
- (Le tableau des nombres du *Multidictionnaire* donne d'autres cas plus rares).

Dans les textes courants, le nombre s'écrit en lettres ou en chiffres selon une règle précise (voir *Antidote*).

51. Numéro : On l'abrège comme suit : n^o, et non pas en procédant à l'anglaise, langue où on le remplace par le symbole « # », mot qui, en français, signifie *dièse* !

52. Pallier : Le verbe *pallier* est transitif direct, c'est-à-dire qu'on ne doit pas le lier à son complément à l'aide d'une préposition. Ainsi, on dira « il a pallié son problème » et non pas « il a pallié **à* ». Son synonyme, « remédier », est pour sa part transitif. On dira donc : « il a remédié à son problème ».

53. Pamphlet : Emploi incorrect et calqué de l'anglais au sens de « dépliant, brochure ou circulaire ». Le sens correct de pamphlet en français n'a aucun rapport avec le sens anglais : il s'agit en fait d'un court écrit satirique qui attaque avec violence le gouvernement, les institutions, la religion, une personnalité connue, *etc.* Ex. : *Dénonçons l'anglicisme !*, publié au début du XX^e siècle, est l'un des pamphlets les plus célèbres du journaliste, essayiste et pamphlétaire québécois Jules-Paul Tardivel.

54. Partie/parti : Une partie (de hockey, d'échecs, *etc.*) s'écrit de la même façon que la partie d'un ensemble. En langue juridique, on parle aussi des *parties* concernées. Par contre, *parti* est un nom masculin au sens de « groupe de personnes partageant une opinion », comme dans l'expression « prendre parti », ou dans le sens de « solution, façon de régler un problème ».

55. Pléonasmes : Il n'y a pas que « monter en haut » qui soit un pléonasme. Voici d'autres exemples courants : crise grave, sérieux danger, mauvais cauchemar, faits véridiques, collaborer ensemble, actuellement en cours, s'avérer vrai, conjoncture actuelle, erreur involontaire, perspective d'avenir, apanage exclusif... Retenez cependant qu'il est parfois fort acceptable d'utiliser certains d'entre eux dans la langue orale et familière, afin de créer un effet d'insistance.

56. Postuler à un emploi : « **Appliquer sur* » un emploi ou « **faire une application* » sont bel et bien des expressions calquées sur l'anglais. En français, on « postule à », ou « pour » un emploi, mais pas « sur » (*postuler pour un poste* est pour sa part un bel exemple de pléonasme...)

57. *Prendre place : Comme le point précédent, il s'agit ici d'un calque de l'anglais. Par exemple, on ne dit pas qu'un comédien **prend place* dans une pièce, mais qu'il *joue*.

58. Prendre pour acquis : Calque de *to take for granted*. On doit dire « *tenir pour acquis* ».

59. Problématique : *Antidote* définit ce nom ainsi : « ensemble de questions dont les éléments sont liés et se posent relativement à un domaine particulier ». Il ne s'agit donc pas d'un synonyme de « problème » qui, lui, veut dire : « difficulté complexe, situation instable ou dangereuse ». En fait, une problématique implique l'existence de plusieurs problèmes.

60. Public, publique : *Publique* est l'adjectif qui découle de l'accord avec un nom féminin ; *public* avec un nom masculin. Ex. : *La vie publique d'un homme public*.

61. Quand/Quant à/Tant qu'à/Qu'en : Il ne faut pas confondre la locution prépositive « quant à », qui signifie « en ce qui a trait à » ou « pour ce qui est de », employée fréquemment, avec son paronyme « tant qu'à », qui, quant à lui, signifie « puisqu'il faut... » (Ex. : « *Tant qu'à* écrire un texte, mieux vaut le faire dans un bon français ! ») et est d'un usage moins courant. Quant à « quand », cette conjonction est synonyme de *lorsque*. Et quand la conjonction *que* et le pronom *en* sont contractés, comme dans « Qu'en pensez-vous ? », on peut généralement le remplacer par des formules éliminant le pronom, comme « Qu'est ce que vous en pensez ? »

62. Répondre, dans l'expression *Est-ce que vous avez été répondu ? : Si vous travaillez dans un magasin ou comme téléphoniste, évitez cet affreux calque ! Demandez plutôt,

par exemple : « Est-ce qu'on vous a répondu ? », puisque le verbe *répondre*, en français, exige l'emploi de l'auxiliaire *avoir* et non de *être*, et qu'il s'emploie à la forme active, et non passive.

63. *Sauver du temps, de l'argent ou de l'impôt : En français, on ne sauve que ce qui est en péril. Ainsi, on « *gagne* du temps », on « *épargne* ou on *économise* de l'argent ou de l'impôt ». Et si l'impôt tombe en péril, de grâce, ne le sauvez pas !

64. Siècles : Quand le déterminant qui précède les adjectifs ordinaux est au pluriel, le nom *siècle* s'accorde. C'est le cas quand on écrit « Les XVII^e et XVIII^e siècles [...] ». La norme veut aussi qu'on préfère les chiffres romains (en petites majuscules, idéalement) aux chiffres arabes pour distinguer les siècles des numéraux ordinaux... ordinaires.

65. *Suite à : *Antidote* affirme que cette locution est critiquée. Acceptée en contexte commercial, elle est de plus en plus fréquente et admise en général. Cependant, pour éviter toute controverse, on peut la remplacer par : *pour faire suite à*, *pour donner suite à*, *comme suite à*, *à la suite de*, *en réponse à* ou *en référence à*. Le *Multidictionnaire* la condamne pour sa part sans hésiter. À employer prudemment, donc !

66. Supporter : Ce verbe est synonyme, en français, de « tolérer » ou d'« endurer ». *Elle ne supporte pas de se faire insulter*. Ce n'est qu'en anglais que « to support » a le sens de « appuyer » de « soutenir » ou « encourager ».

67. Versatile : Si on vous qualifie de « versatile », il n'y a pas de quoi vous vanter : alors qu'en anglais ce mot veut dire « polyvalent », en français il signifie « instable » et « inconstant ». Chose certaine, il faut éviter de l'inscrire dans son curriculum vitae !

Parmi les ouvrages spécialisés portant sur la question des erreurs courantes disponibles à la bibliothèque, soulignons en particulier : Yvon Delisle, *Mieux dire, mieux écrire. Petit corrigé des 2 000 énoncés les plus malmenés au Québec*. Pour des conseils pour tout ce qui touche la rédaction, le département de français recommande (et utilise !) l'ouvrage de Bernard Dionne *Pour réussir. Guide méthodologique pour les études et la recherche*.

Pour toute question, commentaire ou suggestion, écrire à : jvallee@cegeplapocatiere.qc.ca.